

# HESTIA

GESTION PRIVÉE

## Barème honoraires – Vente

Applicable depuis le 16.03.2023

### Mandat de vente

Honoraires Charge Vendeur sauf stipulations particulières

| Prix de vente          | Honoraires TTC |
|------------------------|----------------|
| De 1 à 100 000€        | 7000€          |
| De 100 001€ à 250 000€ | 7%             |
| De 250 001€ à 500 000€ | 6%             |
| Au-delà de 500 000€    | 5%             |

### Mandat de recherche

Honoraires Charge Acquéreur sauf stipulations particulières

| Prix de vente          | Honoraires TTC |
|------------------------|----------------|
| De 1 à 100 000€        | 9000€          |
| De 100 001€ à 250 000€ | 9%             |
| De 250 001€ à 500 000€ | 8%             |
| Au-delà de 500 000€    | 7%             |

### Particularités

- Garage, box et parking : 2500€ TTC
- Fonds de commerce et murs commerciaux : 10% TTC
- Terrain : 10% TTC
- Biens destinés à la réalisation d'un programme de promotion immobilière et/ou création de lotissement et/ou réhabilitation par un professionnel : 12% TTC

### Conditions générales

- En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.
- En cas de mandat de commercialisation VEFA pour le compte d'un professionnel, les honoraires applicables sont ceux du professionnel en charge du programme.
- Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties.
- Le redévable des honoraires est le Mandant sauf disposition contraire au mandat.
- Nos tarifs sont rédigés en TTC, taux de TVA en vigueur applicable au lieu de situation du bien mis en vente.
- Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.